

DEMANDE D'AUTORISATION

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSONS

Madame le Maire,

Je soussigné (e)⁽¹⁾ MARCON Anne Lise → Comité des Fêtes
13 Rue Schubert 26800 PORTES LES VALENCE

ai l'honneur de solliciter conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons

de 3ème catégorie à Place de la Mairie à PORTES LES VALENCE

à l'occasion de Noël en Fête

du 17/12/2022 à 10 heures 00

au 17/12/2022 à 20 heures 30

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 21/11/2022

Signature 

ARRETE DU MAIRE

N° de l'arrêté : 489

Je soussigné G. GIRARD Maire de Portes les Valence

Vu la demande ci-dessus :

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique ;

Arrête :

Mme MARCON, Pste du Comité des fêtes
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3° catégorie

sur la place de la mairie

à l'occasion de Noël en fête

du 17 DÉcembre 2022 à 10 heures 00

au 17 DÉcembre 2022 à 20 heures 30

Il charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Portes-les-Valence, le 22/11/2022

Le Maire,



- (1) Nom, prénom, profession, adresse
- (2) Indiquer l'emplacement
- (3) Indiquer le motif